

Prendre le large...

► LE BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE MARITIME

VOL. 13 - BULLETIN N° 118
FÉVRIER 2017

NOUVELLES RECRUES AU COMITÉ SECTORIEL

Le Comité sectoriel accueille dans son équipe Mme Camille Langlois, qui remplacera Josée-Ève Poulin durant son congé de maternité, en tant qu'agente de communication. Camille a fait ses études en communications à l'Université Laval, et a acquis l'expérience nécessaire pour ce poste, notamment à la Croix-Rouge, chez Beauport Nisan et grâce à plusieurs stages.

À la suite d'une recommandation du Conseil d'administration, le poste d'adjointe administrative a été modifié pour un poste à temps partiel d'agente de bureau. Ainsi, depuis décembre, il nous fait plaisir de travailler avec Mme Marie-Soleil Dupont qui occupe ce poste, les lundis, les mardis et le vendredi matin, en remplacement de Martine Picard. Marie-Soleil occupe un poste semblable à l'Alliance verte, les mercredis et jeudis.

Bienvenue dans l'équipe à vous deux!

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET FORMATIONS 2017

Le calendrier des activités et des formations a été confirmé et mis à jour sur notre site web. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous inscrire. **Allez y jeter un coup d'œil!**

NOTE IMPORTANTE - AIDE FINANCIÈRE D'EMPLOI-QUÉBEC POUR LA FORMATION MARITIME RÉGLEMENTÉE

Les compagnies avaient jusqu'au 13 janvier pour utiliser le financement accordé lors de la répartition d'automne, dans le cadre du programme d'aide financière d'Emploi Québec à la formation réglementée dans le domaine maritime.

Le financement non utilisé devient donc maintenant accessible pour toutes les entreprises maritimes ayant des candidats recevables et qui ont des besoins de formation.

Les entreprises doivent donc communiquer directement avec Le Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU) afin de procéder à l'inscription aux cours pour leurs participants. En collaboration avec le CFMU, nous traiterons les demandes selon leur ordre d'arrivée tout en respectant les critères d'équité et d'efficacité établis par le Comité sectoriel.

RAPPEL — ATELIER DE RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME

Chaque année, le Comité sectoriel crée une occasion unique de rassembler les intervenants de l'industrie maritime autour des enjeux et exigences réglementaires touchant la formation et la certification du personnel navigant. Nous vous rappelons que ce rendez-vous incontournable se tiendra le 22 février prochain à Québec. Vous pouvez vous inscrire [en cliquant ici](#).

Tout comme dans les années passées, le Comité sectoriel a conclu une entente avec Transports Canada pour que les éléments principaux qui seront soulevés au sujet de la réglementation sur le personnel maritime durant l'atelier soient présentés lors du Conseil consultatif maritime régional (CCMR) qui aura lieu en mars à Québec. De plus, en vertu de cette entente, les représentants de Transports Canada au Québec s'assureront que les questions et préoccupations des participants de l'atelier seront acheminées aux autorités réglementaires maritimes de Transports Canada à Ottawa pour qu'elles reçoivent le traitement approprié. Le Comité est également à la recherche de partenaires pour cet événement! Vous pouvez consulter le [plan de partenariat ici](#).

L'ordre du jour de l'Atelier de réglementation sur le personnel maritime sera envoyé aux participants avant l'événement.

Merci à l'avance!



Transports
Canada

Transport
Canada





VOL. 13 - BULLETIN N° 118
FÉVRIER 2017

BONNE NOUVELLE! PROJET ACCEPTÉ

Après plusieurs mois d'attente, le Comité sectoriel a finalement reçu une réponse positive à sa demande d'aide financière pour un projet de développement d'outils de formation en santé et sécurité maritime sur le thème des appareils de levage.

Les partenaires du projet sont la CNESST et Emploi-Québec. La planification du projet se fera au cours des prochaines semaines et les travaux pourront commencer dans l'année financière 2017-2018 qui commence le 1er avril 2017. Le Groupe de travail composé de représentants d'entreprises maritimes qui avait soutenu le développement des outils précédents sur le travail en hauteur, les techniques d'amarrage et le travail en espace clos sera à nouveau mis à contribution pour son expertise. Au fait, ces outils sont toujours disponibles pour les membres du Comité sectoriel. Pour y avoir accès, il suffit d'en faire la demande à notre coordonnatrice à la formation, Susan Falkner.

CONCOURS DE DESSINS MON FLEUVE ET MOI DE LA FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK!

À nouveau cette année, le Comité sectoriel est heureux d'être partenaire de la Fondation Monique-Fitz-Back pour le concours annuel de dessins, sur le thème du fleuve et de ses métiers.

Le concours s'adresse aux jeunes de 6 à 20 ans, et tous les établissements scolaires de la province de Québec peuvent participer. De nombreux prix seront attribués. [Détails et règlements du concours ici.](#)



CONCOURS DE PHOTOS FACEBOOK : VOICI LES GAGNANTS!

C'était du 7 novembre 2016 au 6 janvier 2017 que le CSMOIM orchestrait un concours photos sur sa page Facebook. Les photos soumises devaient mettre en images le travail de la main-d'œuvre de l'industrie maritime.

Le tirage des gagnants s'est fait le 11 janvier 2017 par Claude Mailloux et Susan Falkner. Les heureux gagnants sont Carl Sarrazin et Ariane Tessier-Moreau, qui se méritent chacun un certificat-cadeau Métro de 250\$!

Félicitations aux gagnants! Voici leurs photos.

En haut à gauche : Carl Sarrazin (gagnant) et Claude Mailloux (Directeur général du Comité sectoriel). En haut à droite : photo de Carl Sarrazin. En bas à gauche : Ariane Tessier-Moreau (gagnante). En bas à droite : photo d'Ariane Tessier-Moreau.



SALON DES STAGES ET DE L'EMPLOI DU SECTEUR MARITIME DE L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC

Le 1er et le 2 février prochain aura lieu la 7e édition du Salon des Stages à l'Institut Maritime du Québec à Rimouski. Nous serons présents pour répondre aux questions des étudiants quant aux possibilités de carrières offertes dans l'industrie maritime, ainsi que pour promouvoir notre mission.